

# GÉRER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE



## CONSEIL ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ OU SINISTRÉE

### OBJECTIF

**Vous rencontrez des difficultés financières, économiques ou votre entreprise a subi un sinistre ?**

### DESCRIPTION

À vos côtés, la Chambre de Métiers d'Alsace vous aide à trouver des solutions adaptées.

Nos services :

- un diagnostic de l'entreprise : situation financière, carnet de commande, relation banque et perspectives envisagées,
- une information et une orientation vers les dispositifs d'aide aux entreprises en difficulté (médiateur du crédit, centre d'information sur la prévention notamment),
- si besoin, une saisine du médiateur du crédit,
- la réalisation d'un prévisionnel dans le cadre d'une demande de crédit ou d'un échelonnement de remboursement de dette,
- en cas de sinistre : l'orientation vers les différents organismes pouvant aider l'entreprise (assurance ou RSI par exemple), l'appui à la recherche d'un nouveau local, la mise en relation avec d'autres artisans pour faciliter l'entraide, etc...

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout artisan immatriculé à la CMA rencontrant des difficultés ou subissant un sinistre (incendie, vol, dégât des eaux, catastrophes naturelles, décès, ...)

### TARIF

Pris en charge par la CMA

### MODALITÉS, LIEU, DURÉE, CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Entretien en entreprise ou à la CMA

Durée : selon les besoins

Synthèse d'entretien avec préconisations.

### CONTACTS

- Chargé de développement économique de votre territoire
- Sur [www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr) – Services Pratiques – Nos conseillers